



Opération de
Développement Rural

RAPPORT ANNUEL 2017

INTRODUCTION

La première Opération de Développement Rural, approuvée par le Gouvernement wallon le en 1997, est arrivée à échéance en 2017. S'en est suivi la rapide volonté communale de lancer une seconde Opération de Développement rural, approuvée par le Conseil communal le 9 octobre 2008. Le GREOVA a été désigné comme organisme accompagnateur le 21 mai 2014. JNC, Bureau d'études Bruxellois est l'Auteur de programme et a été désigné en 2008.

Ce premier PCDR a permis la réalisation de nombreux projets soutenus financièrement par la Wallonie : réhabilitation des anciens ateliers du Vicinal à Lierneux, transformation de l'ancienne école de Bra en salle de village et aménagement du corps de logis en deux appartements relais, aménagement de la place publique à Sart et réhabilitation de l'atelier du tailleur de pierre en local de rencontres, aménagement d'une petite infrastructure de découverte et d'étude du paysage avec table d'orientation à Baneux (Jevigné), aménagement de la maison de village de Verleumont, etc. L'ODR a également été l'occasion pour les citoyens d'initier le lancement de l'évènement Carrefour des générations, d'améliorer le réseau de promenades de l'entité, de contribuer au développement durable dans la Commune, etc.

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION **TERMINEE**

1. Tableau des projets réalisés

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
1.	1.	Aménagement de la place publique à Sart (phase 2)	700.000,00 €	Région wallonne
2.	8.	Réhabilitation de l'atelier du tailleur de pierres à Sart en local de rencontre (phase 1)		
1.	2.	Réhabilitation de la maison de village de Verleumont et aménagement des abords	214.957,16 €	Région wallonne
1.	3.	Réhabilitation et transformation de l'ancienne école de Bra en Maison de village et 2 appartements (phase 1)	551.856,76 €	Région wallonne
1. + 2.	5. + 13.	Anciens ateliers Vicinal – Phase 1 – lieu d'accueil, d'information et de rencontres, deux appartements-relais et d'une maison de commerce	1.051.820,00 €	Région wallonne SAED
2.	9.	Création d'une place publique et ses voies d'accès et espaces connexes au Pré du Renard à Lierneux	475.780,93 €	Région wallonne
2.	12.	Etude/aménagement infrastructure : découverte du paysage avec table d'orientation à Baneux (Jevigné)	50.215,69 €	Région wallonne
2.	16.	Aménagement d'un terrain aux abords de la Maison de Village de BRA – phase 1 : acquisition du terrain	7.200,00 €	Région wallonne
1.	3.	Aménagement d'un terrain aux abords de la maison de village de Bra pour y créer une zone d'accueil, de parcage, de sécurisation et d'accès piétonnier en liaison avec la Maison de Village (phase 2)	283.500,00 €	Région wallonne

2. Tableau des projets abandonnés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Raison de l'abandon
1.	4.	Aménagement d'un Espace nature à Odrimont	2.974,72 €	Région wallonne	Contrat rompu avec l'architecte
2.	10.	Aménagement du site des Aschlires à Bra et rénovation de la chapelle	39.533,99 €	Région wallonne	Contrat rompu avec l'architecte



Rapport de la Commission Locale de Développement Rural¹

2017

¹ Ce rapport est établi conformément au décret du 11 avril 2014 (article 9).

1. Etat d'avancement de l'Opération de Développement Rural (ODR)

Décision du Conseil communal de mener une ODR	9/10/2008
Approbation du PCDR par le Conseil communal	-
Présentation en CRAT	-
Approbation du PCDR par le Gouvernement wallon	-
Durée de validité du PCDR	-
Convention en cours :	-

2. Les réunions de la CLDR en 2017

La CLDR s'est réunie trois fois au cours de l'année 2017. Les PV de cette réunion sont annexés à ce rapport.

CLDR plénière du 27 février 2017

Cette première réunion de 2007 a permis aux agents de développement de présenter le Diagnostic Partagé (partie 3 du PCDR) ainsi que les défis et objectifs de développement. Les membres, par la suite, ont pu donner leurs avis.

CLDR plénière du 16 mai 2017

Lors de cette réunion, les défis et objectifs de développement ont été présentés une seconde fois, de manière plus précise, et ont débouchés sur la future organisation des groupes de travail. L'auteur de programme ainsi que l'organisme accompagnateur ont expliqué comment les groupes seraient formés et ont abordé leur future évolution.

CLDR plénière du 17 octobre 2017

La CLDR du 17 octobre a fait le point sur l'avancement de chaque groupe travail. Le ROI de la CLDR a également été revu ainsi que la composition de ses membres (effectif-suppléant).

3. Initiatives de la CLDR

La CLDR s'est réunie 3 fois au cours de l'année 2017 afin de mettre en place les groupes de travail et de débiter la partie 5 du PCDR (élaboration des fiches-projets).

4. Perspectives pour 2018

La CLDR se rencontrera plusieurs fois au cours de l'année 2018 afin de poursuivre son travail concernant les futurs projets.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE -AMBLEVE**

(asbl GREOVA)

COMMUNE DE LIERNEUX

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la CLDR
du 27 février 2017 à 19h30
(Salle Le Vicinal – rue de la Gare 20 à 4990 Lierneux)**

Représentants	Effectifs	Suppléants
Quart communal	Fabrice LEONARD Gaston LEROUX Didier MINET Vincent PEFFER	Philippe MATHIEU Daniel TOURBACH
Autres membres	Bernard BOTTY Edgard DEBACKER Jean-Pierre DELWAIDE Luc DETHIERS Nathalie FRESON Jacques HENRY Xavier KAISER Huguette LALLEMAND (excusée) Vincent LEROUX Lionel MERTENS (excusé) Antoine NEUFORGE Diane NINANE Thomas ZINNEN	Jean-Marie CYPERS Alain DANIEL Gabrielle HOURLAY Jacques JAMOYE Ghislain LAPORTE Pierre LHOEST (excusé) Patricia MATHIE Henry NAVEAU Didier NEURAY Pierre-Dominique RUYSSSEN Amandine TOURBACH
Nouveaux membres	- CHEVOLET Pol - DAUBY Emilie - DEBOIS Georges - GERMAIN Patrick - LEJEUNE Séverine - MATHIEU Raymond - SALME François - SERVAIS Josette	

Organisme accompagnateur (GREOVA) : Maurine VANNI et Alix EVRARD
Auteur de projet (JNC) : Eleonora CAMPANELLA et Anne BAUSSON
Agent communal en charge du PCDR : Maud COUNSON

La réunion débute à 19h40.

1) Introduction et présentation de la nouvelle CLDR

M. Léonard accueille les membres de la CLDR et propose de réaliser un tour de salle afin de permettre à chacun de se présenter et d'exposer ses motivations. Rappelons qu'un appel à candidatures a été lancé dans les différents villages de la commune et que la CLDR accueille désormais de nouveaux membres. Cette présentation permettra par ailleurs au GREOVA de s'assurer que la composition de la CLDR respecte bien les règles de représentativité prévues dans le décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural. La validation de la nouvelle CLDR aura prochainement lieu en Conseil communal pour ensuite être soumise à l'approbation du Ministre. Toutefois, M. Léonard spécifie que le travail de la CLDR peut déjà commencer.

M. Léonard précise que des réunions de retour dans les différents villages de l'entité vont avoir lieu de mi-mars à début mai. Ces réunions permettront aux citoyens de prendre connaissance du diagnostic partagé réalisé par le bureau d'études JNC. Ensuite, les groupes de travail thématiques pourront être constitués.

Enfin, M. Léonard souhaite céder la présidence de la CLDR à Monsieur Minet, échevin des travaux. Les membres donnent leur approbation.

2) Approbation du PV du 4 octobre 2016

Un membre souhaite obtenir des précisions quant à la définition des espèces invasives. Mme Evrard lui apportera la réponse en fin de réunion. Il demande ensuite qu'on lui explique la distinction entre la CCATM et la CLDR. M. Léonard précise que ce sont deux commissions composées de citoyens qui s'intéressent au territoire communal. La CLDR adopte une réflexion sur l'ensemble des thèmes liés à la vie communale alors que la CCATM s'oriente vers tout ce qui a trait à l'aménagement du territoire, la mobilité et la sécurité routière.

Le PV est ensuite approuvé.

3) Présentation du diagnostic partagé et des objectifs

M. Léonard cède la parole à Mme Campanella, architecte urbaniste chez JNC. Celle-ci présente le diagnostic partagé aux membres de la CLDR (cf. Présentation Power-Point annexée). Elle donne ensuite la parole à Mme Vanni, agent de développement au GREOVA, afin d'apporter quelques précisions sur le déroulement de la participation citoyenne. Mme Vanni explique que les villages de Lierneux, Villettes, Reharmon, Trou de Bra, Sart, Jevigné et Arbrefontaine ont été consultés. Des animations ont notamment eu lieu dans trois écoles de la commune. Les agents de développement ont rencontré des personnes ressources et des associations. Des questionnaires ont également permis de récolter les idées d'une trentaine d'associations.

4) Remarques et commentaires

Après la présentation du diagnostic partagé, Mme Campanella cède la parole aux membres de la CLDR afin qu'ils fassent part de leurs remarques.

M. Léonard précise que le logement ILA ne se situe pas à Bra mais à Lierneux.

Un membre note que Bruxelles et Liège ont fait l'objet d'une inversion sur la carte présentant le thème de la mobilité.

Une remarque est émise quant au vieillissement de la population. M. Léonard n'approuve pas le constat admettant que la diminution des jeunes de 0 à 19 ans est liée à l'absence d'école secondaire. La diminution de ce public sur la commune et le vieillissement de la population seraient plutôt liés à un phénomène de croissance naturelle. Un membre spécifie que la diminution du nombre de jeunes sur la commune est certainement causée par l'augmentation du prix de l'habitat. Un autre pense que la diminution des jeunes sur la commune est liée aux problématiques de mobilité.

Un membre regrette l'absence de zoning sur la commune de Lierneux et précise que les habitants qui vivent dans la commune travaillent souvent à Liège, Bastogne ou au Luxembourg.

Une remarque est émise quant au développement du tourisme. Il est précisé que les habitants ne veulent pas voir se développer un tourisme de masse sur l'entité. Les citoyens accordent beaucoup d'importance au maintien d'un tourisme vert. Mme Campanella explique que l'idée n'est pas d'augmenter l'offre d'hébergement mais plutôt de développer et d'améliorer les services (réseaux de promenades, entretien des chemins et sentiers, valorisation paysagère, ...). C'est ce qui semble être la volonté des citoyens. Certains souhaitent notamment revaloriser le réseau TARPAN. En effet, bien qu'il présente un réel potentiel touristique vert, il n'est plus entretenu.

Pour éviter l'esprit de clocher, un membre notifie qu'il importe de se rassembler autour de projets à portée communale et non seulement villageoise. Il ne comprend pas tout à fait comment le développement du tourisme vert pourrait jouer en faveur de la communauté. Mme Campanella précise que, par exemple, l'idée de développer un projet de promotion des circuits-courts est l'occasion pour les citoyens de mettre en valeur leur commune et de se rassembler autour d'un projet commun fédérateur à portée communale.

En matière de sécurité routière, un membre souligne l'importance des lignes blanches sur les chaussées et souhaiterait qu'elles soient développées sur l'ensemble du réseau routier. M. Léonard précise qu'il n'est pas toujours possible de le faire car il faut tenir compte de la législation qui autorise seulement les marquages au sol sur les chaussées de minimum 5m20.

Un membre se demande ce qui provoque l'esprit de clocher. Il est précisé que les raisons sont multiples : liaison parfois difficile entre les différents villages, jeunes couples travaillant à l'extérieur de la commune, manque de transports en commun, absence d'organisme fédérateur, passé historique de la commune,...

Madame BAUSSON (de JNC) affirme qu'un organisme fédérateur permettrait de mieux communiquer sur les activités des associations, de faciliter le prêt de matériel et de créer un agenda commun des manifestations. M. Léonard explique que la commune a déjà tenté de récolter des informations sur les activités des associations mais qu'il n'est pas toujours aisé de les obtenir. Un membre propose de rendre ces informations accessibles sur le site de la commune. Un autre émet l'idée de créer une page Facebook. Toutefois, il importe qu'une personne gère la page quotidiennement car ce n'est pas le cas actuellement.

Divers

- Un membre souhaite que la commune fournisse un micro pour la prochaine réunion.
- Certains membres émettent une remarque quant à la présentation power-point qui leur semble un peu trop chargée.
- Les objectifs seront retravaillés lors de la prochaine CLDR qui devrait avoir lieu fin avril-début mai.

La réunion se termine à 9h35.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VEDRE -AMBLEVE**

(asbl GREOVA)

COMMUNE DE LIERNEUX

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la CLDR
du 16 mai 2017 à 19h30
(Salle Le Vicinal – rue de la Gare 20 à 4990 Lierneux)**

Représentants	Effectifs	Suppléants
Quart communal	Fabrice LEONARD (Bourgmestre) Gaston LEROUX Didier MINET (Président de la CLDR) Vincent PEFFER	Philippe MATHIEU Daniel TOURBACH
Autres membres	Bernard BOTTY Edgard DEBACKER Jean-Pierre DELWAIDE Luc DETHIER Nathalie FRESON Jacques HENRY Xavier KAISER Huguette LALLEMAND Vincent LEROUX Lionel MERTENS Antoine NEUFORGE Diane NINANE Thomas ZINNEN	Jean-Marie CYPERS Alain DANIEL Gabrielle HOURLAY Jacques JAMOYE Ghislain LAPORTE Pierre LHOEST Patricia MATHIE Henry NAVEAU Didier NEURAY Pierre-Dominique RUYSEN Amandine TOURBACH
Nouveaux membres	— CHEVOLET Pol : excusé - DAUBY Emilie - DUBOIS Georges - GERMAIN Patrick — LEJEUNE Séverine : excusée - MATHIEU Raymond — SALME François - SERVAIS Josette - BET Nadia — BRIOL Paul : excusé — GROMMERCH Marielle — MATHIEU Guy	

Organisme accompagnateur (GREGOVA) : Alix EVRARD
Auteur de projet (JNC) : Eleonora CAMPANELLA et Anne BAUSSON

La réunion débute à 19h40.

Monsieur MINET, le Président de la CLDR, ouvre la séance en accueillant les membres de la CLDR. Il présente les auteurs du projet (JNC) Mmes A. BAUSSON et E. CAMPANELLA ainsi que Mme A. EVRARD du GREGOVA, à qui il laisse la parole pour passer à l'approbation du PV de la dernière CLDR.

5) Approbation du PV de la CLDR du 27/02/2017

Le PV est approuvé par tous sans commentaire. Un membre de la CLDR précise cependant que le fichier de présentation (*PowerPoint*) du diagnostic partagé ne leur a pas encore été envoyé. Monsieur LEONARD précise que ce sera fait rapidement. Madame EVRARD passe alors la parole à Mme BAUSSON du bureau d'études JNC.

6) Présentation *PowerPoint* des défis et objectifs du PCDR par le bureau d'études JNC

Mme Anne BAUSSON prend la parole pour présenter avec l'aide d'un *PowerPoint* les défis et objectifs du PCDR. Elle commence par une synthèse du diagnostic partagé rappelant essentiellement les éléments structurants et les atouts/opportunités de la commune de Lierneux.

S'ensuit alors la présentation des 3 pôles/objectifs du PCDR : *Identité, Connectivité et Attractivité*, ainsi que de leurs respectifs défis. Elle stipule que les citoyens des GT seront invités à proposer des actions possibles qui pourront venir se greffer sur ces différents défis. Des *post-it* sont simultanément distribués à chaque membre afin de noter quelques exemples de prémisses d'actions pouvant se coller auprès de tel ou tel autre défi sur une grande version papier.

La présentation est très précise au niveau de la distribution géographique de la commune en ses divers paramètres. Concernant le parc naturel des *deux Ourthes* (Province de Luxembourg), A. BAUSSON cite l'intérêt pour la commune de Lierneux (au bout de la Province de Liège) de s'y connecter pour pouvoir bénéficier des nombreuses activités qui y sont organisées (écoles et agriculteurs très concernés). Toujours concernant la nécessité de connecter les deux territoires de ces respectives provinces, elle cite l'importance à accorder au Schéma Provincial de Développement Territorial de la province de Liège.

Concernant la transversalité de certains défis, Mme BAUSSON précise aux membres qu'il s'agit d'un moyen de s'assurer d'agir à plusieurs niveaux dans le même but

7) Débat et questionnements des membres de la CLDR quant à l'organisation des GT

Après la présentation, les membres de la CLDR émettent plusieurs commentaires et questionnements :

L'intérêt transversal des défis est nouveau discuté : il s'agit d'expliquer à un membre pourquoi les noms des 3 pôles/objectifs (*Identité, Connectivité et Attractivité*) diffèrent des noms des

thématiques des groupes de travail (*Patrimoine/Environnement, Tourisme/Economie, Vie sociale et culturelle, et Accessibilité/Mobilité/Sécurité routière*). En effet une dame se demande dans quel(s) GT dès lors certains sujets seront abordés. Un exemple est alors donné concernant un défi relatif au développement durable, qui peut à la fois avoir attrait à l'environnement, pour son aspect écologique, comme à l'économie, pour son aspect lié à la distribution en circuit-court. Un même défi sera donc parfois abordé au sein de différents groupes de travail. L'agent du GREOVA se chargera de structurer les idées des citoyens et de les aiguiller au mieux dans le GT qui correspondra à leur intérêt principal (dans ce cas-ci : soit l'écologie soit la distribution en circuit-court, ce qui les invitera à intégrer le GT *Environnement* ou le GT *Economie* – ou les deux). À cet effet il sera d'ailleurs décidé que – dans un premier temps - deux GT ne seront pas menés simultanément, afin que tous les citoyens puissent prendre part à tous les GT qui les intéressent.

Un membre émet une critique concernant l'oubli d'attention accordé à l'aspect culturel de la commune – pourtant très riche (traces des guerres, etc.) - dans la présentation. Cet aspect culturel est pour lui et beaucoup d'autres l'un des paramètres les plus « parlants » à propos de l'objectif identitaire à conférer à la commune. L'agent du GREOVA précise que même si il semble que l'aspect culturel ait en effet été oublié dans les défis présentés, il ne sera pas en reste lors de l'élaboration des fiches-projets : les citoyens seront amenés à y accorder toute leur attention au sein du GT *Vie sociale et culturelle*. Une dame rappellera aussi le devoir de mémoire ainsi que tout l'intérêt que la commune devrait accorder aux monuments et musée témoins de la guerre ; en effet, tout ce patrimoine matériel et mémoriel attire de plus en plus de touristes américains et il ne s'agit pas d'un aspect économique et culturel à négliger. Un membre se demande enfin pourquoi avoir séparé les thématiques des GT *Patrimoine* (qui sera discuté avec les questions environnementales) et *Tourisme* (qui sera discuté avec les questions économiques). L'agent du GREOVA répond qu'ici le GT *Patrimoine* concernera surtout le patrimoine matériel (nature et bâti de la commune) et que son aspect immatériel (mémoire et culture) concernera plutôt les GT *Tourisme* et *Vie sociale et culturelle* – avant une supposée fusion totale des GT en un seul (transversalité oblige), mais seulement lorsque les premières idées citoyennes relatives à des sujets précis auront été entendues et que des débuts de fiches-projets auront été pu s'élaborer.

Concernant une attention accordée par JNC au fait de renforcer l'existence de zones permettant aux citoyens de davantage jouxter les eaux de la commune (rivière et cours d'eau...), un membre s'inquiète de voir l'aménagement prochain de trop de zones de jeux/barbecue en bords de rivière. Mme CAMPANELLA intervient alors en précisant qu'il s'agit d'une proposition et non d'un diktat et qu'il s'agirait plutôt de multiplier les possibilités de longer l'eau et/ou de la traverser lors des promenades cyclistes et/ou piétonnes. Monsieur MINET intervient en citant l'exemple d'aménagement d'un petit ponton qui permettrait aux promeneurs de la traverser. En fin de réunion quelqu'un soulignera tout de même qu'il serait difficile de faire de tels aménagements en nombre car de manière générale sur la commune, les dénivelés des cours d'eau sont trop importants, et il serait dès lors malaisé pour le promeneur de longer en pente/descente l'eau sur une trop grande distance.

Un autre membre émet sa non envie se connecter davantage à la Province de Liège...

Un membre s'interroge ensuite sur l'aspect communicationnel, partout présent dans la présentation, mais qui ne fait pourtant l'objet d'aucun groupe de travail. L'agent du GREOVA

répond que c'est justement parce qu'il est présent partout qu'il sera un objet d'attention au sein de chaque GT, mais en se focalisant sur la thématique qu'il concerne. Au niveau citoyen (vie sociale et communication générale relative à l'ODR et au PCDR), l'idée d'une page Facebook est lancée. Mais qui se chargerait de l'alimenter au quotidien ? À cet effet une coordination et administration commune pourrait se faire entre la Commune de Lierneux et les agents du GREOVA.

Enfin, concernant la grande attention que JNC avait portée à la Vallée de la Lienne, un membre de la CLDR signale qu'il existe dans les alentours d'autres vallées encore plus sauvages que cette dernière et qu'il serait judicieux de consulter le travail remarquable qui a été entrepris à leur sujet par Le *Département Nature et Forêts*.

Tout le monde s'accorde sur le fait qu'après quelques GT, il y a de grandes chances pour que plusieurs GT/thématiques fusionnent en un seul GT commun, non seulement parce que la plupart des citoyens des GT intègrent la CLDR et que beaucoup se sentent concernés par les thématiques des 4 GT, mais aussi parce que la fréquence d'une réunion par semaine pour le citoyen qui se serait inscrit aux 4 GT serait difficile à tenir sur une longue période. Mais dans un premier temps, afin de pouvoir entendre et organiser les idées de tous les citoyens concernant des actions précises à envisager et afin ne pas laisser le citoyen qui s'intéresserait peu à une autre thématique que celle qu'il a choisie, il semble plus judicieux de scinder l'intérêt citoyen.

8) Agenda des futurs GT

L'agent du GREOVA annonce à tous les trois dates confirmées pour les 3 premiers GT :

- 23 mai à 19h 30 à la salle du Vicinal de Lierneux : GT *Patrimoine/Environnement*,
- 06 juin à 19h 30 à la salle du Vicinal de Lierneux : GT *Accessibilité/Mobilité/Sécurité* (avec l'intervention prévue de Monsieur RUYSSSEN, président de la CCATM),
- 13 juin à 19h 30 à la Salle de Bra : GT *Economie/Tourisme*.

La quatrième date (20 juin : GT *Vie sociale et culturelle*) ainsi que le lieu de la réunion doivent encore être confirmés par la Commune de Lierneux.

9) Divers

Le Bourgmestre et le Président de la CLDR, Messieurs LEONARD et MINET, reprennent la parole pour préciser que la composition de la CLDR n'a pas encore été approuvée par le Conseil communal. En cause la récente candidature d'un dernier membre ainsi que la nécessité de vérifier la répartition suivant « la clé d'Hondt » pour la présentation du Quart communal (par rapport aux nombres de représentants et de partis aux élections).

Afin de ne pas retarder les premiers groupes de travail, une dérogation a cependant été demandée pour que cette présente CLDR puisse être validée par le Conseil.

À 21h 15, Monsieur MINET clôture la séance en remerciant les membres de leur présence et de leur intérêt.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE -AMBLEVE**

(asbl GREOVA)

**COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la CLDR
du 17 octobre 2017 à 19h30
(Salle du Conseil – rue du Centre 80 à 4990 Lierneux)**

Représentants	Effectifs	Suppléants
Quart communal		
	Didier MINET (Président de la CLDR)	
	Fabrice LEONARD (Bourgmestre)	Guy MATHIEU
	Gaston LEROUX	Philippe MATHIEU
	Vincent PEFFER	Daniel TOURBACH
Géographique		
Lierneux	Thomas ZINNEN	François SALME(excuse)
Bra	Vincent LEROUX	Ghislain LAPORTE
Arbrefontaine	Nathalie FRESON	Didier NEURAY
Sart	Bernard BOTTY	Josette SERVAIS
Les Villettes	Emilie DAUBY	Patricia MATHIE
Jevigné	Diane NINANE	Séverine LEJEUNE (excusée)
Verleumont	Jacques HENRY (excusé)	Pierre-Dominique RUYSEN
Trou de Bra	Edgard DEBACKER	Pierre LHOEST (excusé)
Lavaux/Lafalize	Antoine NEUFORGE(excuse)	Amandine TOURBACH (excusée)
Associatifs et autres		
	PoI CHEVOLET	Raymond MATHIEU
	Luc DETHIER (démissionnaire)	Jean-Marie CYPERS
	Huguette LALLEMAND(excuse)	Alain DANIEL
	Patrick GERMAIN	Jacques JAMOYE
	Jean-Pierre DELWAIDE	Georges DUBOIS
	Lionel MERTENS (excusé)	Gabrielle HOURLAY
	Xavier KAISER	Henry NAVEAU (excusé)
	Nadia BET	Paul BRIOL
Membres des GT invités		
	- Romain LACASSE - Lionel LUGENTZ - Jean-Claude SERVAIS (excusé)	

Organisme accompagnateur (GREOVA) : Alix EVRARD et Maurine VANNI
Auteur de programme (JNC) : Anne BAUSSON et Eleonora CAMPANELLA

1) Approbation du procès-verbal de la séance du 16 mai 2017

Monsieur DUBOIS précise que son nom a été mal orthographié (DUBOIS et non DEBOIS). Le PV est ensuite approuvé.

2) Approbation de la composition de la CLDR et du ROI

Composition de la CLDR

Monsieur GERMAIN spécifie qu'il est artiste, et retraité mais qu'il assure toujours bel et bien sa fonction d'artiste. Monsieur CHEVOLET précise qu'il ne fait partie d'aucun comité. Monsieur MATHIEU remarque une inversion des membres suppléants dans le quart communal ; la liste sera adaptée aux remarques émises par les membres.

Monsieur MINET ajoute ensuite que Monsieur DETHIER a fait part de sa démission de la CLDR. Son suppléant, Monsieur CYPERS, est prioritaire pour le remplacer. Toutefois, puisque Monsieur CYPERS n'est pas présent, le remplacement de Monsieur DETHIER s'effectuera lors de la prochaine CLDR.

La composition est ensuite approuvée.

Règlement d'Ordre Intérieur

Monsieur MINET émet le souhait d'adapter la procédure de décision détaillée à l'article 35 du présent ROI. En cas de vote, seuls les membres effectifs ont voix délibérative. Les membres suppléants ont voix consultative. En cas d'absence de son effectif, le suppléant a voix délibérative.

Monsieur LEONARD suggère de donner voix délibérative à tous les membres. Il est finalement convenu de procéder majoritairement par consensus et d'utiliser les voix délibératives lorsqu'une décision nécessite d'être prise. Les membres valident ce fonctionnement.

Le ROI est finalement approuvé.

3) Présentation des actions menées par les Groupes d'Action et des fiches-projets

Groupes d'Action (GA)

- **GA Tarpan**

Madame EVRARD présente au moyen d'un support power-point, les actions menées par la cellule TARPAN. Les membres souhaitent s'impliquer dans la mise en valeur et la réhabilitation du réseau de promenades TARPAN. Les premières promenades qui feront l'objet d'actions de revalorisation sont celles situées à Bra. La suite du processus consistera à parcourir les promenades des différents villages de l'entité afin de procéder à un recensement des points et/ou tronçons de promenade à améliorer/mettre en valeur/réhabiliter.

Un membre se soucie de la lourdeur, la lenteur et le coût du travail de réhabilitation à réaliser par les membres (nécessité d'obtenir les autorisations du CGT, du DNF, de respecter les balises, etc.). Il lui est précisé que les démarches auprès du CGT ont été entreprises par le GREOVA pour la réhabilitation de la promenade des chapelles à Bra. Le but ne consiste cependant pas à refaire tous les itinéraires des promenades du réseau TARPAN mais plutôt de les parcourir afin de réfléchir aux moyens et actions à mettre en œuvre pour valoriser le réseau. La volonté des membres étant toutefois d'adopter une réflexion sur la déviation possible de certains passages lorsque ces derniers se situent de manière relativement importante en bord de route. Les membres précisent que la

déviations et donc le nouveau tracé de balades est une problématique d'une seule promenade du réseau TARPAN. Les autres balades feront l'objet d'entretien et ne nécessiteront pas forcément de démarches pour l'adoption d'un nouveau tracé. Mme EVRARD présente également la proposition de panneau d'information adapté à cette balade.

Monsieur MINET procède à un vote afin de connaître la décision des membres quant à la poursuite des actions de la cellule TARPAN. Les membres se positionnent unanimement en faveur de la poursuite des actions.

- **GA Comité de développement**

Madame EVRARD explique qu'une réunion du Comité de développement s'est déroulée au début du mois d'octobre mais n'a rassemblé que peu de citoyens. Les membres participants ont finalement suggéré de lancer ce comité plus tard, une fois les fiches-projets proposées à la CLDR.

Monsieur GERMAIN explique qu'il existe des formations de webmaster proposées et soutenues par la Région wallonne. Il conviendrait de prendre tous les renseignements nécessaires afin d'y inscrire le futur agent communal en charge de l'alimentation du site internet. Cette formation permettrait à la commune de rendre le site internet communal vivant et d'enrichir régulièrement son contenu. Monsieur GERMAIN propose que Monsieur Olivier MATHIEU, travaillant à l'Office du Tourisme, soit la personne en charge du futur site internet. Monsieur LEONARD précise que cette décision devra être prise par la Directrice générale de la commune.

Présentation des fiches-projets

Les fiches-projets sont détaillées dans la présentation power-point annexée à ce procès-verbal. Ci-dessous ne figurera que le détail des fiches-projets ayant fait l'objet de remarques, commentaires et compléments d'informations.

En introduction, Madame EVRARD rappelle à tous les membres le rôle d'Agenda 21 local que prend ce PCDR. Ainsi, elle précise que dans chaque fiche-projet « finalisée » les critères de développement durable devront être présentes et pouvoir être évaluées par la suite.

A) Développer un pôle actif de recherche en hautes technologies

Monsieur MINET ne garantit pas que le terrain à la sortie de l'autoroute soit une propriété du SPW DGO1. Il appartiendrait plutôt à un privé (donnée à vérifier).

B) Garantir la préservation de l'architecture locale/ du patrimoine architectural par une charte

L'idée de créer un schéma de structure communal est suggérée. Messieurs MINET et LEONARD ne semblent toutefois pas favorables à la mise en place de ce type d'outil, du moins sur la commune de Lierneux, puisqu'il imposerait certaines lignes de conduite aux projets immobiliers. La commune préfère fonctionner avec une charte qui donne des orientations sans contraindre.

C) Valoriser et préserver l'environnement, les villages et leurs points d'intérêt par des outils spécifiques et cohérents : signalétique, compléments d'informations et charte touristique

A ce sujet, Monsieur GERMAIN explique qu'il finalise la création d'un forum permettant de rassembler les informations et recherches sur l'histoire et le patrimoine de la commune. Des

personnes bénévoles et spécialistes en la matière apportent leur soutien dans l'alimentation de ce forum. Le but étant de créer un outil au service de la communauté.

D) Créer un parcours vita dans la nature et des observatoires du paysage

E) Aménager dans un bâtiment communal existant un espace muséal consacré à la santé mentale

F) Multiplier/réhabiliter les circuits cyclo-piétons sur l'ensemble de la commune pour faciliter au quotidien la mobilité douce entre Lierneux et ses communes voisines

Un membre souhaite connaître la différence entre un pré-RAVeL et un RAVeL. Il lui est spécifié qu'un pré-RAVeL permet de rejoindre deux RAVeL et qu'il se constitue de matériaux différents, et parfois moins aboutis, qu'un RAVeL.

G) Transformer l'ancien logis de l'instituteur de Verleumont en Maison du randonneur ou Maison multiservices

Monsieur RUYSSSEN explique que tous les services proposés dans la fiche-projet ne pourront pas être assumés par l'association « *Verleumont en fête* ». Il précise que un projet était en questionnement avec « *Verleumont en fête* ». Pour que cette offre puisse être gérée directement par les citoyens de Verleumont, ce projet consistait plutôt à proposer une nuitée et un petit déjeuner aux petits groupes de randonneurs. Une personne bénévole ne pourrait pas être présente tous les jours pour assurer les différents services proposés dans la fiche.

Un membre émet la volonté de créer un guide touristique de la commune de Lierneux.

H) Créer un écolodge pour randonneur en pleine nature

I) Créer un lieu d'accueil pour un comité de développement local en faveur des circuits-courts, du terroir, de l'autoproduction et de la coordination entre les associations culturelles, sociales et sportives

Monsieur MINET précise que de nombreuses actions reprises dans la fiche-projet sont déjà en cours de réalisation. Monsieur DUBOIS suggère ensuite de ne pas placer d'arbres fruitiers en bordure de route et ce, afin d'éviter les chute de fruits sur les voitures.

J) Aménager/réhabiliter et sécuriser de nouveaux pôles fédérateurs d'attraction citoyenne dans les villages : zones de convivialité, plaines de jeux et de sports, espaces citoyens ou culturels

Monsieur LEONARD précise que les subsides pour financer les modules de jeux à Sart et Jevigné ont été octroyés.

Monsieur GERMAIN s'interroge sur la possibilité de faire appel à un Syndicat d'Initiatives afin d'assurer une permanence touristique le week-end. Monsieur LEONARD précise qu'à Lierneux, le Syndicat d'Initiatives est une association de fait indépendante de la structure communale.

Même si l'idée d'organiser une permanence touristique le week-end est très intéressante, elle nécessite la mobilisation de personnes bénévoles. Monsieur MINET suggère alors le placement d'un écran/ d'une borne électrique / interactive qui informerait (à tous moment) le touriste sur les spécificités de la commune. La question est posée de la localisation de ces points d'information.

K) Soutenir la CCATM dans les projets de voiries et le transport alternatif et partagé sur toute l'entité

Monsieur LEONARD précise que la commune est toujours dans l'attente d'une autorisation du SPW pour réaliser un comptage.

La commune a reçu 6 vélos électriques. Les modalités de location ne sont pas encore déterminées.

L) Faciliter les emplacements de parking et le transport alternatif et partagé sur toute l'entité

La commune a reçu l'accord de principe pour réaliser une étude de parking à proximité de l'école ...

Un membre explique ensuite que la circulation devant les écoles permet le ralentissement naturel des voitures. Il précise qu'il n'est pas acceptable que certaines voitures utilisent la cour pour se garer et retirent de l'espace de jeux aux enfants de l'école.

Il est ensuite précisé qu'un marché de concession a été lancé pour acquérir, gratuitement, une borne de recharge pour véhicules électriques.

Monsieur MINET explique finalement que le Proxibus est conduit par un employé communal et non par un employé de la TEC.

M) Acquérir un bâtiment pour en faire un usage citoyen intergénérationnel

Un membre explique que les logements tremplins peuvent être exclusivement réservés aux jeunes si le contrat de location liant la commune au locataire cadre bien les modalités de location du bien.

N) Créer 10 pavillons pour séniors autonomes

Si le projet de création d'une maison médicale, de logements tremplins pour jeunes médecins et d'un espace de convivialité pour séniors dans le bâtiment de l'ancienne Dexia n'est pas retenu par la Région wallonne, il convient de l'intégrer tel quel dans une fiche-projet du PCDR.

La fiche-projet consistant en la création de 10 pavillons pour séniors autonomes viendra compléter et enrichir le projet de maison médicale.

O) Aménager l'ancienne gare de Lierneux en faveur des services liés à la jeunesse

• **Ancien logis de l'instituteur à Jevigné**

Ce projet initié par le Comité de parents d'élèves de Jevigné doit encore mûrir afin d'aboutir à un projet viable. L'idée consisterait à aménager une ludothèque au premier étage de la maison de l'instituteur à Jevigné. Une fois le projet défini de manière plus complète, une fiche-projet pourrait lui être consacrée afin d'obtenir un soutien financier de la Région wallonne (! le PCDR ne finance pas l'emploi de personnel).

Si le projet n'aboutissait pas (faute de bénévoles, ...), un autre projet citoyen pourrait être envisagé dans cet ancien logis de l'instituteur.

P) Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux, mettre en place des technologies faisant appel aux énergies renouvelables et sensibiliser la population

Monsieur LEONARD précise que les primes UREBA ne financent jamais 100% des équipements énergétiques.

Monsieur GERMAIN souhaite savoir s'il est envisageable d'éteindre l'éclairage public la nuit. La commune en a fait la demande auprès du gestionnaire de réseau mais n'a reçu aucune réponse de sa

part. Monsieur LEONARD explique que l'installation de lampes Led serait plus avantageuse et permettrait une économie de près de 50% de la facture énergétique.

Q) Soutenir la part communale du rachat partiel d'une éolienne dans le cadre d'un projet de coopérative transcommunale et citoyenne

La commune souhaiterait acquérir une éolienne via une société citoyenne coopérative avec laquelle elle serait partenaire. Un groupe de travail sera prochainement mis en place afin de réfléchir à la faisabilité du projet. Une fois la réflexion aboutie, le projet sera présenté au Conseil communal.

Même si actuellement le développement rural n'intervient pas financièrement dans les projets liés à l'énergie, il convient de laisser la fiche dans le PCDR car d'une part, elle fait partie de la stratégie de développement communal et, d'autre part, le développement rural pourrait changer sa vision dans les prochaines années.

R) Utiliser les déchets et sous-produits forestiers comme combustibles pour les bâtiments communaux

La différence entre plaquettes et pellets est expliquée. Monsieur LEONARD précise que la commune s'intéresse plutôt aux chaudières à plaquettes.

4) Divers

- Madame HOURLAY émet le souhait de prévoir des passages pour piétons supplémentaires dans le village de Bra. Madame EVRARD lui explique que ces aménagements sont prévus dans la fiche K. Monsieur LEONARD ajoute ensuite que la commune envisage de placer des panneaux lumineux aux passages piétons situés à Bra et qu'une demande de prix a été effectuée.
- Un membre explique qu'il existe des feux lumineux qui restent tout le temps verts et qui deviennent rouges lorsque les voitures ne respectent pas les limitations de vitesse.
- Un membre spécifie que la création d'un zoning industriel à proximité de l'autoroute est un projet réellement important à développer car il permettrait de créer de l'emploi. Monsieur LEONARD explique que la commune est favorable à ce projet mais qu'il avait été autrefois refusé par le Ministère qui estimait qu'il était préférable de développer le zoning au Point du jour. La commune ne renonce toutefois pas à ce projet.

La réunion se clôture à 22h00.